Hélène Renard

Le numérique, une mine de données nouvelles pour les biographes !

Un exemple avec la biographie du duc de Morny

La conférence donnée en janvier 2014 dans le cadre des **« Mardis de l'Ecole des Chartes »** à Paris (place de la Sorbonne) portait un titre énigmatique : « *La vie numérique du duc de Morny ».*

Comme le célèbre duc (1811-1865), demi-frère de Napoléon III (par sa mère, la reine Hortense et Charles de Flahaut, petit-fils de Talleyrand), comment peut-il avoir eu « une vie numérique » ?

L'interrogation a vite été levée par les deux conférenciers, la chartiste Agnès d'Angio-Barros* et l'historien Eric Anceau* qui ont expliqué comment l'on peut aujourd'hui, grâce à la numérisation des livres, revues et journaux, et tout particulièrement sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, obtenir de nouvelles données biographiques que nul n'avait pu découvrir jusqu'à présent.

Autrement dit, le numérique révolutionne la biographie et la prosopographie ! Tout biographe peut désormais (à condition de s'atteler sérieusement à son ordinateur car ce type de recherches est long et souvent fastidieux), introduire, dans ses données rédactionnelles, des informations, des découvertes, directement issues de sources numérisées.

La biographie du Duc de Morny a constitué un exemple probant.

On connait la vie politique du duc de Morny qui débuta sa carrière sous la Monarchie de juillet, batailla brillamment en Algérie, se fit élire député du Puy de Dôme en 1842. Il présidera le Conseil général de ce département jusqu'à sa mort. Il n'était d'ailleurs pas originaire de l'Auvergne mais ses affaires commerciales l'avaient amené à devenir le fondateur de la Compagnie ferroviaire du Grand-Central. La région et ses habitants avaient su lui plaire au point qu'il acquit en 1854 le château de Nades, dans l'Allier, entre les belles rivières Sioule et Bouble, château où résida Madame de La Fayette. Il le fit reconstruire et le dota d'une ferme-modèle. Nades, petite commune située dans les environs de Vichy, Saint-Pourçain, Gannat et Ebreuil, compte aujourd'hui parmi les 18 communes regroupées en communauté de communes Sioule, Colettes et Bouble.

Morny reste cependant dans l'histoire française comme l'homme du coup d'Etat du 2 décembre 1851, nommé en 1854 président du Corps législatif. Il fut mêlé à de nombreuses « affaires » (qu'on qualifierait aujourd'hui de délits d'initié ?) mais comme il avait, semble-t-il, le talent de trouver des hommes jugés coupables à sa place, il s'épargna bien des ennuis...

En Normandie, on le connait surtout pour avoir « lancé » Deauville jusqu'à en faire la plus élégante des stations balnéaires du milieu du XIX^{e} siècle. Grâce aux relations mondaines de cet homme d'affaires expérimenté, le casino, et surtout l'hippodrome, feront la renommée de Deauville. Tandis qu'à Paris, les amateurs de chevaux le remercient pour l'hippodrome de Longchamp.

On sait aussi, quand on est un lecteur familier d'Alphonse Daudet, que l'écrivain s'est inspiré de Charles Morny pour le héros de son roman « Le Nabab », Daudet ayant été l'un des secrétaires de Morny.

Qu'a donc pu trouver de nouveau sur ce personnage public que l'on pensait bien connaître, la jeune chartiste, Agnès D'Angio-Barros ? Elle a donné plusieurs exemples de ses trouvailles, parmi lesquelles celle-ci : la numérisation des ouvrages publiés à l'occasion des souscriptions de monuments publics lui a permis de voir fréquemment mentionné le nom de Morny. Etait-ce par générosité que l'homme contribuait ainsi financièrement à la construction d'œuvres plus ou moins magnifiques ? Non, pas du tout. En vérité, il lui importait surtout que son nom figurât aux côtés des grands de ce monde, des rois, des diplomates, des banquiers qui avaient de larges moyens... Morny figure pour avoir donné 20 francs quand les autres en donnaient 20.000... Qu'importe, son nom était inscrit ! Cette habile manière de s'immiscer tout jeune pour se faire admettre dans le grand monde n'avait pas encore été suffisamment soulignée. Angès D'Angio-Barros en a trouvé les preuves grâce au numérique !

Quant à Eric Anceau, s'il a commencé à rédiger des ouvrages d'histoire bien avant l'ère du numérique, il admet en faire usage aujourd'hui, et notamment pour son fameux *Dictionnaire des députés du Second Empire* (613 entrées !) car la recherche croisée des noms des uns et des autres sur des milliers de textes numérisés, permet de déceler plus aisément les réseaux politiques, les relations personnelles ou d'affaires.

* Agnès D'Angio-Barros a soutenu en 1993 une thèse d'École nationale des chartes consacrée au secteur Travaux publics de la société Schneider et C^{ie}, *La politique de travaux publics du groupe Schneider (1895-1949)*. Conservatrice en chef du patrimoine, chef du Service des archives du ministère des finances, docteur ès lettres, chercheur au Centre Roland Mousnier (Paris IV Sorbonne/CNRS), elle poursuit ses recherches sur l'histoire de l'ingénierie industrielle et financière depuis la fin du XVIII^{e} siècle en explorant les pistes ouvertes par les humanités numériques.

*Éric Anceau, Grand prix de la Fondation Napoléon en 2000 pour son *Dictionnaire des députés du Second Empire* (PUR, 1999), est maître de conférences à l'Université Paris IV Sorbonne, vice-président du Comité d'histoire parlementaire et politique, professeur associé à Sciences Po Paris et chercheur associé au Centre de recherches en histoire du XIX^{e} siècle, à l'IRCOM et à l'IHMC. Ce spécialiste du Second Empire a publié *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval* (Tallandier, 2008), une biographie qui fait référence, et a co-organisé un colloque international sur *Morny et l'invention de Deauville* (Armand Colin, 2011).

LES MARDIS DE L'ECOLE DES CHARTES

Ainsi les deux conférenciers ont-ils montré au public amateur de ces « Mardis de l'Ecole des Chartes » que les étudiants chartistes, futurs conservateurs du patrimoine, des archives, des bibliothèques sont désormais passés maîtres dans l'art de manier les techniques les plus modernes !

Le Directeur de l'Ecole des Chartes, Jean-Michel Leniaud, qui a initié l'an dernier ces conférences avec le soutien de Nathalie Darzac directrice de la communication, peut se féliciter de son idée. Elles ont largement trouvé leur public, de simples personnes intéressées à de savants chercheurs, et largement prouvé aussi leur intérêt !

Prochaines conférences (publiques, à 17 h, place de la Sorbonne, accès gratuit dans la limite des places disponibles) :

- 4 MARS 2014 : LAURENT AVEZOU, *RACONTER LA FRANCE : HISTOIRE D'UNE HISTOIRE*, AVEC SYLVAIN VENAYRE

- 29 avril 2014 : Basile Baudez, *Architecture et tradition académique. Au temps des Lumières*,
 avec Katie Scott
- 27 mai 2014 : Serge Gruzinski, *L'aigle et le dragon. Démesure et mondialisation au XVI^e^ siècle*,
 avec Louise Bénat-Tachot

Cycle "Du rare à l'unique" :

- 4 février 2014 : « La couronne de Louis XV »
 Daniel Alcouffe, historien de l'art et conservateur au musée du Louvre (département des objets d'art) jusqu'en 2004
- 1er avril 2014 : « Eugène Durieu, haut fonctionnaire, photographe et faussaire »
 Sylvie Aubenas, dirige le département des Estampes et de la Photographie de la BnF
- 10 juin 2014 : « L'usage personnel des estampes anciennes » Rémi Mathis, conservateur au département des Estampes et de la Photographie de la BnF

Une institution au service de l'histoire et du patrimoine depuis 1821

La fondation de l'École des chartes correspond à la redécouverte de la civilisation médiévale par la première vague romantique. Envisagée par Napoléon I^{er}, elle est créée sous le règne de Louis XVIII par l'ordonnance du 22 février 1821. Le but de la nouvelle institution était de former des jeunes gens capables d'organiser les dépôts de documents issus des confiscations révolutionnaires et de renouveler l'histoire nationale, leur formation étant sanctionnée par le titre d'archiviste paléographe, créé en 1829.

L'ordonnance du 31 décembre 1846 réorganisa profondément la scolarité : elle étoffa les enseignements, fixa la durée des études à trois années et institua une thèse qui, soutenue à la fin de la scolarité, devait permettre aux élèves de faire la preuve de leur aptitude à conduire des travaux de recherche.

Furent alors posées les bases scientifiques qui firent de l'École une institution à la pointe de la recherche historique, dont elle renouvela en profondeur les méthodes. Tout au long du XIX^{e} siècle, la France s'équipa d'un réseau d'archives et de bibliothèques qui servirent souvent de modèles à l'étranger. Au cours du XX^{e} siècle, l'École n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation, en créant par exemple de nouveaux enseignements qui ont mieux pris en compte le traitement de l'image (histoire de l'art, des médias), l'archéologie et l'histoire contemporaine, en les doublant de stages sur le terrain.

L'École se fixe actuellement pour priorités de faciliter l'accès aux sources écrites, visuelles, bibliographiques et électroniques, de former les futurs cadres de la conservation patrimoniale, d'élargir son auditoire aux étudiants en master et en doctorat ainsi qu'au public de la formation continue. Elle renforce son rayonnement en Europe et plus généralement, au niveau international.